



**COMMUNE
DE SALVAGNAC**
81630 SALVAGNAC

Tél. 05.63.33.50.18

Fax. 05.63.33.57.73

Courriel: mairie.salvagnac@wanadoo.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 juin 2020

L'an deux mille vingt, jeudi 4 juin à 20h30 les membres du Conseil Municipal de la commune de SALVAGNAC proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020 se sont réunis dans la salle Caraven Cachin sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément aux articles. L121-10 et L 122.5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : M. MIRAMOND Bernard, Mme BRUNWASSER Mireille, M. LECOMTE Olivier, Mme MASSAT Frédérique, M. BALARAN Roland, Mme ADDED Régine, M. GERAUD Yves, Mme PRADIER Antoinette, M. CHANEZ Philippe, Mme CHEVALIER Virginie, M. LOGER Maxime, Mme ALBAULT EDWIGE, M. VILLARET Bernard, Mme AUBERTIN Sonia, M. ANCILOTTO François, Mme TORENTE Christelle (secrétaire mairie)

Absents : néant

Procurations : néant

Secrétaires de séance : Mme MASSAT Frédérique et M. LOGER Maxime

PRÉALABLE

M. le Maire accueille le nouveau conseil municipal pour ce deuxième conseil à la salle Caraven Cachin. L'application des mesures en lien avec les gestes barrières et la distanciation physique restent d'actualité.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 24 mai 2020 : approuvé à l'unanimité

DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

Mme Brunwasser ayant diffusée à l'ensemble du conseil les informations concernant les commissions à mettre en place, chacun a pu s'inscrire selon ses compétences et/ou ses intérêts sur la liste ci-jointe

LES COMMISSIONS

Les Commissions obligatoires

1. Commission communale des Impôts Directs

Le rôle de cette commission s'exerce en matière de contributions directes. La commission et le représentant des services fiscaux procèdent à l'évaluation des propriétés bâties et non bâties. Une liste de 12 personnes (6 titulaires et 6 suppléants) choisies parmi les différentes catégories de contribuables de la commune est dressée par le Conseil Municipal.

1	7
2	8
3	9
4	10
5	11
6	12

2. Commission communale de révision des listes électorales

La commission de contrôle a deux missions : s'assurer de la régularité des listes électorales et statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) déposés par les électeurs à l'encontre des décisions prises par le maire. Elle est composée de trois conseillers municipaux. Aucun conseiller municipal ne peut être membre de la commission de contrôle de la commune s'il en est maire, adjoint titulaire d'une délégation, quelle qu'elle soit, de signature comme de compétence, ou conseiller municipal titulaire d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale.

Les membres suppléants de la commission de contrôle sont désignés dans les mêmes conditions que les membres titulaires.

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| 1. Olivier Lecomte | 4. Edwige Albault |
| 2. Roland Balaran | 5. Bernard Villaret |
| 3. Antoinette Pradier | 6. Yves Géraud |

3. Commission d'Appel d'Offres

Elle est chargée d'ouvrir et de contrôler les offres de prix dans le cadre d'un marché public. Elle est composée du Maire, président ou son représentant, de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants élus par le Conseil Municipal.

- | | |
|-------------------|-----------------------|
| 1. Roland Balaran | 4. Philippe Chanez |
| 2. Maxime Loger | 5. François Ancilotto |
| 3. Yves Géraud | 6. Régine Added |

Les Commissions municipales facultatives

4. Commission des finances

Cette commission regroupe les questions financières, les demandes de subventions, elle est chargée de la programmation budgétaire, des finances, de la préparation et de l'élaboration des documents financiers (budget primitif, décisions modificatives, compte administratif), de l'examen des demandes de subventions des associations, de la gestion de la dette et des emprunts.

Membres de la commission :

Mireille Brunwasser

Olivier Lecomte

Philippe Chanez

Régine Added

Edwige Albault

Sonia Aubertin

5. Travaux, aménagement et urbanisme

Cette commission regroupe la voirie, l'eau et l'assainissement, les risques naturels et la sécurité. Elle est chargée d'étudier les questions liées à l'urbanisation du village, le développement de la sécurité communale, la préservation et la valorisation des zones remarquables de la commune, du patrimoine historique, de la mise en place d'actions contre les risques naturels ainsi que de la mise en place du plan de sauvegarde.

Membres de la commission :

Roland Balaran

Maxime Loger

Yves Géraud

Bernard Villaret

Philippe Chanez

Virginie Chevalier

6. Cohésion sociale

Cette commission regroupe l'enfance, la jeunesse, l'accompagnement des aînés. Elle est chargée de définir la politique sociale mise en œuvre par le Centre Communal d'Action Social, notamment dans la recherche et dans la mise en place d'actions spécifiques concernant l'aide et le soutien aux personnes en difficulté. Elle est compétente dans la gestion des actions en faveur des aînés et dans la réflexion et la mise en œuvre d'actions pour la jeunesse et la petite enfance.

Membres de la commission :

Frédérique Massat

Bernard Villaret

François Ancilotto

Antoinette Pradier

Sonia Aubertin

Régine Added

7. Vie associative, loisirs et animation

Cette commission regroupe les activités sportives et culturelles. Elle est chargée d'être en relation permanente avec les responsables des différentes associations, d'informer le Conseil Municipal des demandes ou projets susceptibles d'aider à maintenir ou développer la vie associative, sportive et culturelle. Elle s'occupe de l'organisation, de la préparation et du suivi du déroulement des manifestations festives ou commémoratives, elle étudie et propose la mise en place d'actions ou de projets d'animation à caractère culturel.

Membres de la commission :

<u>Olivier Lecomte</u>	Sonia Aubertin
Frédérique Massat	
Edwige Albault	Régine Added
Yves Géraud	

8. Affaires scolaires et cantine

Cette commission travaille en relation avec les services scolaires et périscolaires de l'école et la communauté d'agglomération. Elle intervient dans le fonctionnement technique de l'école et dans l'organisation de la cantine.

Membres de la commission :

<u>Mireille Brunwasser</u>	Bernard Villaret
Régine Added	Edwige Albault

9. Communication

Cette commission est chargée de l'élaboration du bulletin d'informations municipales, de la gestion et du suivi du site Internet, de la Newsletter et de toutes les informations ou communications avec la presse et les différents partenaires. Elle a également en charge la communication interne de la mairie.

Membres de la commission :

Mireille Brunwasser	Bernard Villaret
<u>Frédérique Massat</u>	Sonia Aubertin
Régine Added	François Ancilotto

10. Cadre de vie, environnement, développement économique et durable

Cette commission est compétente pour la réflexion et la mise en place d'actions ayant un impact environnemental positif sur le territoire, pour s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Membres de la commission :

<u>Olivier Lecomte</u>	Philippe Chanez
Bernard Villaret	Maxime Loger
Virginie Chevalier	Sonia Aubertin

11. Ressources humaines et administration

Cette commission est compétente pour la gestion des ressources humaines, l'organisation des services administratifs et technique, le fonctionnement et le suivi administratif de ces services, en lien avec les différentes commissions.

Membres de la commission :

Olivier Lecomte

Roland Balaran

Mireille Brunwasser

Frédérique Massat

Les Comités consultatifs

Ils sont ouverts à tous les habitants, souvent désignés par les membres de la commission auxquels ils sont rattachés. Le maire en est le président.

1. CCAS (8 membres du conseil + 8 membres nommés par le maire)

Frédérique Massat

Bernard Villaret

Antoinette Pradier

Sonia Aubertin

François Ancilotto

Mireille Brunwasser

Régine Added

Philippe Chanez

2. Echo du Tescou

Régine Added

François Ancilotto

Mireille Brunwasser

Frédérique Massat

Bernard Villaret

Sonia Aubertin

3. Centre culturel (rénovation)

Roland Balaran

Maxime Loger

Yves Géraud

Bernard Villaret

Philippe Chanez

Virginie Chevalier

Régine Added

4. Lotissement et habitat

Olivier Lecomte

Philippe Chanez

Bernard Villaret

Maxime Loger

Edwige Albault

5. Réhabilitation du cœur de village...

Roland Balaran

Maxime Loger

Yves Géraud

Bernard Villaret

Philippe Chanez

Virginie Chevalier

Olivier Lecomte

SDET (Tarn énergie) : Roland Balaran, Yves Geraud

Correspondant Défense Nationale : Bernard Villaret, Yves Géraud

CNAS : Frédérique Massat

Sécurité routière : Roland Balaran

VOTE DU VERSEMENT DES INDEMNITÉS DE FONCTION AU MAIRE ET AUX ADJOINTS

Les indemnités ont été revalorisées par l'état au 1 janvier 2020 de 20 % ce qui constitue une enveloppe de 5087,33 euros brut par mois à répartir entre le maire et les adjoints. Le maire et les adjoints proposent :

- De maintenir l'indemnité du maire au plafond soit 51,6 % de l'indice brut maximal
- D'augmenter l'indemnité des adjoints soit 18,4 % de l'indice brut maximal
- De créer une délégation pour Mme Régine ADDED qui sera responsable de la communication et de l'édition de l'Echo du Tescou, soit 5,58 % de l'indice brut maximal.

Résultat du vote : UNANIMITÉ

Indemnités liées au COVID 19, versée au personnel municipal qui a accepté de travailler pendant le temps de confinement sur la base d'un décret dicté par le gouvernement. Il s'agit d'une enveloppe de 2000 euros qui sera répartie entre 3 agents pour 1 000 €, 700 € et 300 €.

Résultat du vote : UNANIMITÉ

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE AUX NOUVEAUX ÉLU (E)S

M. Olivier Lecomte commente un document INSEE qui décrit l'évolution et la composition de la population du village selon des critères sociologiques, économiques.

Pour information, ce document est accessible sur le site de l'INSEE « Dossier complet commune de Salvagnac n°81276 ». A Salvagnac, par rapport à une moyenne départementale en 2016 :

_ la tranche d'âge 0-14 ans est supérieure à la moyenne départementale

_ la densité de la population augmente chaque année depuis 1982

_ 75 % de propriétaires contre 67 % dans le département avec une majorité d'installation depuis moins de 4 ans.

_ 29,2 % d'inactif contre 26,7 % dans le département

_ 36,3 % d'actifs travaillent dans la commune de résidence (grâce à la maison de retraite gros pourvoyeur d'emplois)

_ 85,2 % se déplacent en voiture pour se rendre à leur travail

_ la création d'entreprise se répartit équitablement entre la construction, le commerce, les services marchands aux entreprises

Le secteur de Salvagnac connaît une croissance économique et démographique lente et régulière depuis plusieurs années.

PERSONNEL MUNICIPAL

Christelle TORENTE	Secrétaire de mairie	Titulaire	35h
Alain BARREAU	Chef d'équipe du service technique	Titulaire	39h (RTT)
Laurent MATHIEU	Agent du service technique	Titulaire	35h
Romain PELISSIER	Agent du service technique	Titulaire	35h
Gwénaëlle BOISSEL	Agent polyvalent : Adjointe secrétaire de mairie et agent du service technique	CDD	20h
Françoise DELMAS	Employée de ménage	Stagiaire	8h30 (+Agglo)

EXAMEN DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Comme chaque d'année, le Conseil Municipal examine en détail les comptes administratifs de l'année écoulée à partir des documents élaborés par la Trésorerie Générale (tableau de recettes et dépenses en fonctionnement et investissement, graphiques explicatifs) et récapitulatif détaillé de la dette communale.

Mme Brunwasser procède à la présentation de ces documents. Les précisions et les réponses aux questions des conseillers sont données au fur et à mesure par le maire avec le concours de la secrétaire Mme Torente.

1)- Budget communal :

Recettes nettes : 1 804 717,34€
Dépenses nettes : 1 375 036,21 €
Résultats de l'exercice : 429 681,13 € en excédent

Les dotations de l'État (DGF) ou les dotations par péréquation sont favorables à notre commune du fait des faibles revenus moyens par ménage.

Les bases d'imposition locale de Salvagnac sont plus faibles que dans d'autres communes voisines, ce qui justifie le niveau plus élevé des taux d'imposition.

Cet exercice 2019 est caractérisé par la vente de l'immeuble Adami au Dr Cormenier, dentiste, l'achat de l'immeuble pour la création d'un nouveau bar musical, le café « au bord du monde », l'engagement de nombreux travaux : rénovation de l'ancien presbytère (Centre culturel), des WC publics, du café, agrandissement du cimetière, réfection de nombreux trottoirs, la voirie de la traversée du village, l'aménagement du centre et des parkings allées Jean Jaurès. A noter que la plus grande part des emprunts correspond à des investissements qui ont favorisé le maintien d'activités commerciales ou locatives et leur charge est compensée par les loyers. Le résultat d'exercice en excédent s'explique par l'arrivée des subventions en lien avec la réalisation des travaux en cours de paiement. La trésorerie de la commune se maintient autour de 10 000 euros par mois en moyenne. Le décalage entre le déblocage des subventions et la fin des travaux nécessite régulièrement l'ouverture de lignes de trésorerie avec emprunt à court terme pour pouvoir payer les artisans.

2)- Budget assainissement :

Il s'agit d'un budget autonome qui doit vivre hors apport du budget communal, les dépenses doivent être équilibrées par les recettes. La compétence assainissement a été transférée à la communauté d'agglomération Gaillac- Graulhet donc il s'agit du dernier budget. Avant le transfert de compétence, les excédents du budget assainissement ont pu être versés sur les comptes de la commune à hauteur de 50 000 euros.

Recettes : 50 798,43 €
Dépenses : 59 556,21 €
Résultat de l'exercice : 8757,78 € en déficit

A noter que sur cet exercice le prix de l'assainissement a pu être revu à la baisse sur le budget des ménages.

3)- Budget CCAS :

C'est un budget autonome qui sera examiné lors de la prochaine réunion du Comité Communal d'Action Sociale.

4) Budget lotissement

Résultat de l'exercice : Section investissement : déficit 15 566,97 euros
Section fonctionnement : excédent 11 788,34 euros
Total des sections : déficit de 3778,63 euros

Exécution du budget : Dépenses cumulées : 378 351,89 euros
Recettes cumulées : 352 204,51 euros

Un terrain a été vendu cette année. Depuis la fin du confinement, M. Olivier Lecomte annonce deux acheteurs potentiels. Les parcelles ayant été réduites, les acheteurs ont des budgets restreints ce qui rend les dossiers fragiles auprès des banquiers. Ce budget en déficit pèse sur le budget de la commune. La commission qui va se charger de ce dossier devra tout faire pour vendre au moins deux lots par an.

APPROBATION DES COMPTES

M. le Maire quitte la salle de réunion pour permettre la discussion des comptes qu'il a gérés et le vote, sous la direction de M. Bernard Villaret, doyen de l'assemblée.

Les budgets – communal, assainissement, lotissement – sont approuvés à l'unanimité.

M. le Maire revient en réunion.

CJ -AFFECTATION DES RESULTATS :

Les comptes sont cumulativement positifs.

Report de l'année antérieure :

-Déficit reporté section investissement :	194 081,55 €
-Excédent reporté section fonctionnement :	146 387,60 €

Solde d'exécution 2019 :

-Excédent reporté section investissement :	50 246.67 €
-Excédent reporté section fonctionnement :	379 434.46 €

Reste à réaliser en section d'investissement :

-Dépenses :	336 392.00 €
-Recettes :	507 270,00 €

Besoin net de la section d'investissement : 27 043.12 €

Excédent de fonctionnement capitalisé : 27 043.12 €

Excédent de résultat de fonctionnement reporté : 498 778.94 €

Ce report en section d'investissement pour 2020 est voté à l'unanimité

TOUR DE TABLE

1/ Mme A. Pradier déplore que l'installation de la fibre génère la mise en place de nouveaux poteaux, inesthétiques. M. le maire approuve mais enterrer les gaines aurait un surcoût immédiat trop important pour l'opérateur.

2/ M. B. Villaret annonce la réouverture de la bibliothèque samedi 7 juin. Les adhérents ont désormais accès à toutes les médiathèques de la communauté d'agglomération qui sont en réseau.

3/ Mme Brunwasser annonce que la lettre électronique spécial COVID va se transformer. La commission communication devra travailler à son évolution en tant que nouveau moyen de communication sur la commune.

4/ M. O. Lecomte rappelle que 2 vélos électriques alloués par la communauté d'agglomération sont disponibles au prêt à la semaine en mairie

5/M. F. Ancilotto annonce que la maison de retraite recrute des aides soignant(e)s. Elle assure la formation des non diplômé(e)s.

6/ Mme R. ADDED remercie le conseil municipal pour la création de la délégation communication.

7/ M. B. Miramond informe qu'il va falloir produire dans les 6 mois à venir un règlement interne au fonctionnement du conseil municipal, devenu obligatoire.

Prochaine réunion du conseil municipal pour le vote du budget 2020 fin juin

M. le Maire lève la séance à 0h